

### **Compte rendu réunion de Conseil Communautaire**

*Lundi 3 Décembre 2012 à 20h30 en mairie d'Habère-Lullin*

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – MAURON Jean – BOUVIER Bernard – ROCH Jacqueline – GENOUD Edmond – BOSSON Jean-Francois – SANTONI Michel – DUFOURD Pierrick – DUPRAZ Yves – SAUTHIER Gilles – DURET Marielle – VIGUIER Evelyne – DUCROT Denis – SALAMON Gérard – MOUCHET Denis – MOUCHET Laurence – CHARDON Patrick.

**Absents :** MEYNENT Hervé.

**Excusés :** GURLIAT Romain et SCHERRER Fabienne.

### **INDEMNITES DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS**

#### **Proposition :**

Le Président : 32.25 % de l'indice 1015 soit 14711.69 € brut par année

Les Vice-présidents : 16.5 % de l'indice 1015 soit 7526.91 € brut par année

#### **Décision :**

- Le conseil Communautaire vote à l'unanimité le taux de 32.25 % pour le Président.
- Le Conseil Communautaire vote à la majorité le taux de 16.5% avec une voix contre de Monsieur MUSARD Jean-Paul et une abstention de Monsieur SAUTHIER Gilles.

### **REFONTE DES COMMISSIONS**

#### **Proposition :**

Le bureau suggère au conseil communautaire une réorganisation des commissions.

Il est proposé d'ajouter à la liste des commissions existantes une commission finance composée des 8 maires et chargée de préparer le budget.

Trois commissions sont étroitement liées au monde associatif, par conséquent, il est proposé de fusionner la commission « animation », « culture et patrimoine » et « sport » pour former la commission soutien à la vie associative locale.

Récemment un groupe de travail sentier avait été créé, il est proposé d'en faire une commission.

La commission « transport scolaire » n'a pas été beaucoup sollicitée, par conséquent elle sera fusionnée avec la commission « école maternelle ».

#### **Décision :**



Le conseil communautaire accepte à l'unanimité ce remaniement des commissions.

**Composition des commissions :**

✓ **Commission finance :**

**Présidence :** Yves Dupraz

**Membres :** Denis Mouchet, Michel Santoni, Evelyne Viguié, Marielle Duret, Jean-Paul Musard, Bernard Bouvier, Edmond Genoud et Denis Ducrot.

✓ **Commission appel d'offre :**

**Présidence :** Yves Dupraz

**Titulaires :** Denis Mouchet, Edmond Genoud et Gilles Sauthier

**Suppléants :** Hervé Meynent, Denis Ducrot et Romain Gurliat

✓ **Commission travaux :**

**Présidence :** Jean Mauron

**Membres :** Patrick Chardon, Yves Dupraz, Hervé Meynent, Denis Mouchet, Jacqueline Roch, Gérard Salamon, Michel Santoni et Gilles Sauthier.

✓ **Commission Ecole maternelle et transport scolaire :**

**Présidence :** Evelyne Viguié

**Membres :** Jacqueline Roch, Laurence Mouchet, Yves Dupraz, Christophe Bossu, Laetitia Bildgen, Pierrick Dufourd, Jean-Paul Musard et Roland Pinget.

✓ **Commission Sentiers**

**Présidence :** Gérard Salamon

**Membres :** Evelyne Viguié, Jean-Paul Musard, Yves Dupraz, Edmond Genoud et Charles Donche.

✓ **Commission Soutien à la vie associative locale :**

**Présidence :** Marielle Duret (après échange avec Michel Santoni pour la commission petite enfance)

**Membres :** Bernard Bouvier, Denis Ducrot, Andée Berthet, Jean Mauron, Denis Mouchet, Jacqueline Roch, Jean-Paul Musard, Hervé Meynent et Michel Santoni.

✓ **Commission environnement**

**Présidence :** Denis Mouchet

**Membres :** Andrée Berthet, Jean-François Bosson, Jean Mauron, Pascal Nicoud, Jacqueline Roch, William Rosay, Gérard Salamon et Patrick Chardon.



✓ **Commission Handicap**

**Présidence :** Denis Mouchet

**Membres :** Jacqueline Roch, Marielle Duret, Laurence Frapsauce, Patrick Laroche, Gilles Place.

**Comité consultatif :** M. Servera, M. Derache, M. Gaget, Mme Dumas, Mme Dupont et M. Favre Félix

✓ **Commission petite enfance :**

**Présidence :** Michel Santoni (après échange avec Marielle Duret pour la commission soutien à la vie associative locale)

**Membres :** Marielle Duret, Romain Gurliat, Chantal Brighame, Fabienne Scherrer, Pierrick Dufourd, Denis Ducrot, Evelyne Viguiet, Blandine Cugnier, Laurence Frapsauce et Laurence Mouchet.

✓ **Commission communication :**

**Présidence :** Denis Mouchet

**Membres :** Gérard Salamon, Romain Gurliat et Bernard Bouvier

✓ **Commission personnel :**

**Président :** Yves Dupraz

**Membres :** Bernard Bouvier, Evelyne Viguiet, Jean Mauron et Pierrick Dufourd

**TRAVAIL DES DIFFERENTES COMMISSIONS**

✓ **Commission du personnel : compte rendu de la réunion du 28 novembre 2012**

**Proposition :**

Présentation du protocole d'aménagement du temps de travail sur lequel la collectivité a travaillé durant l'année 2011 et qui a été validé par le Comité Technique Paritaire du Centre de gestion de la Haute Savoie ; Il s'agit d'un règlement intérieur de la structure avec la durée annuelle du temps de travail, l'organisation du temps de travail, les congés annuels.

**Décision :**

Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité ce protocole.

Les fiches de poste des employés de la CCVV ont été créées suite au travail qui a été effectué avec Madame BIZOUARD du CRDR. Elles vont être affinées prochainement.



**Proposition :**

- Yves DUPRAZ propose d'augmenter le temps de travail de Françoise ROSKAMS (elle travaille actuellement à 31h30 hebdomadaire) et de la passer à temps plein suite aux recommandations que la DRAC avait effectué en 2004, et parce qu'il y a de plus en plus de travail au sein de la bibliothèque et de moins en moins de bénévoles.
- Yves DUPRAZ propose d'embaucher une personne à temps partiel afin d'anticiper le départ en retraite de Claudie MEJEAN.
- Marielle DURET propose que l'on embauche une personne en CAE en plus de la personne à temps partiel.

**Décision :** Le Conseil Communautaire souhaite des chiffres afin de pouvoir se prononcer.

✓ **Commission animation : compte rendu de la réunion du 26 novembre 2012.**

**Proposition :**

Présentation de la mise en place d'un règlement pour l'attribution des subventions par Marielle DURET, Présidente de la commission animation. L'idée de ce document est de donner plus de lisibilité en posant des critères, et en listant les aides directes mais aussi indirectes que la Communauté de Communes octroie à certaines associations.

**Décision :**

Le Conseil Communautaire propose de reprogrammer une réunion de la commission animation afin que chacun puisse retourner ses commentaires sur les deux documents à Valérian.

✓ **Commission école maternelle : compte rendu de la réunion du 19 novembre 2012**

Présentation lors de cette réunion du budget octroyé à chaque école, ainsi que l'état des dépenses de chaque école pour l'année 2012. Il est rappelé que la Communauté de Communes de la Vallée verte verse 55€ par élève pour l'achat de fournitures, 10€ par élève pour le spectacle de fin d'année, 70€ de frais de pharmacie ainsi que 100€ de frais de direction.

Evelyne VIGUIER propose un travail prochainement sur la charte des ATSEM afin de favoriser les relations entre ATSEM, directeurs d'école et élus.

Des remarques concernant la piscine de Boège ont été formulées par le corps enseignant, en effet, il y a des problèmes d'hygiène et de température de l'eau, ce qui pose problème dans le cadre du savoir nager car des séances de piscine ont dû être annulées.

Le corps enseignant de l'école maternelle de Boège se fait du souci sur le devenir de l'école maternelle avec le rapatriement des grandes sections au sein des écoles de chaque village.



✓ **Commission travaux : compte rendu de la réunion du 22 novembre 2012**

**Proposition :**

Jean MAURON fait un bref historique de ce qui a été décidé concernant le cinéma depuis une année. Lors de la réunion avec l'architecte, deux solutions ont été proposées :

- Rénover le bâtiment existant
- Raser le bâtiment existant et en reconstruire un neuf

La solution la moins onéreuse serait de raser le bâtiment existant afin d'en reconstruire un nouveau.

Jean MAURON propose de faire un cahier des charges et de faire le point sur le permis de construire.

**Décision :**

Le Conseil Communautaire décide à la majorité de démolir le bâtiment existant et de reconstruire un bâtiment neuf.

Jean -Paul MUSARD s'abstient car il ne comprend pas que l'EURL « La Trace » soit la seule entité à pouvoir disposer de la salle du cinéma propriété de la Communauté de Communes de la Vallée Verte. Selon lui, il n'est pas normal que la collectivité investisse autant d'argent public pour un privé.

✓ **Groupe de travail sentiers : compte rendu de la réunion du 29 novembre 2012**

Le groupe de travail sentier s'est réuni deux fois récemment dans le cadre du lancement de la convention de partenariat avec les Alpes du Léman pour la gestion des sentiers d'intérêt communautaire : reconnaissance terrain et organisation d'une réunion de rencontre avec les accompagnateurs en moyenne montagne (tentative peu fructueuse avec la seule présence de M. Ducrot).

M. Laperrière, responsable du PDIPR au CG 74, a sollicité la CCVV pour obtenir des informations complémentaires au sujet du chiffrage du projet de passerelle sur la descente de la Menoge afin de présenter le dossier en commission environnement pour un éventuel financement. La CCVV n'est aujourd'hui pas en mesure de fournir ces informations car de nouvelles études doivent être réalisées par Profil Etudes à la demande de M. Filipovic de la DDT.

✓ **Genevois Biblio**

**Proposition :**

- Le Président propose au Conseil Communautaire de s'acquitter de la cotisation de la cotisation 2012 de genevois biblio.



- Concernant l'adhésion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte pour l'année 2013, Jean-Paul MUSARD demande le report de cette décision à une réunion ultérieure afin que l'on se renseigne correctement sur le dossier.

**Décision :**

Le Conseil Communautaire décide de payer la cotisation 2012 de Genevois biblio et décide de reporter sa décision pour l'adhésion 2013 à une date ultérieure.

✓ **CDDRA**

**Proposition :**

- Le Président propose au Conseil Communautaire de s'acquitter de la cotisation pour l'année 2012.
- Concernant l'éventuelle adhésion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte au sein du nouveau CDDRA, ce dossier sera débattu lors d'une prochaine réunion.

**Décision :**

- Le Conseil Communautaire décide de payer la cotisation CDDRA de l'année 2012, et de ce fait autorise le Président à signer la convention.
- Le conseil Communautaire décide de reporter la décision d'adhésion du prochain CDDRA à une réunion ultérieure.

**QUESTIONS DIVERSES**

✓ **Route du relai :**

Cette route est d'intérêt communautaire mais elle était déneigée par la commune de Villard moyennant finances. Aujourd'hui, la commune de Villard ne souhaite plus déneiger cette route.

**Décision :** Le Conseil Communautaire décide de demander à l'entreprise FROSSARD de prendre en charge le déneigement de cette route.

✓ **CAUE :**

Proposition d'adhérer pour l'année 2013, mais aujourd'hui seule 3 communes utilisent leurs services. Dossier à étudier prochainement.

✓ **Cadeaux du personnel :**

Proposition de faire comme chaque année, un cadeau au personnel par le biais des chèques cadho'c, ainsi qu'un petit apéritif pour le remercier.



**Décision** : Le Conseil Communautaire donne son accord à l'unanimité.

- ✓ Dates des vœux
- Habère-Lullin : 19/01/13 à 11H
- Villard : 26/01/13 à 18H
- Boège : 12/01/13 à 11H
- Burdignin : 11/01/13 à 18H30
- Habère-Poche : 18/01/13 à 19H00

